

c) Haut pendu

Vermoulu

Poilu le regarde,

Ampian (Huy)

49

Venar qui venait

Dormar qui dormait

Pendur qui pendait

Si pendar qui pendait

N'était pas tombé sur Dormar qui d.

Dormar qui dormait

Aurait été mangé par Venar qui v.

Vottem

50

Boute-bouboute

Passe-papasse

Si Boute-b.b. n'avait nin bouté

Passe-p.p. ni l'avait nin touré.

Vottem

51

Dji sos roie et dji n'a nolle coronne; dji sos bon tchanteu et dji n' sos nin musicien; dja des esporrons et dji n' sos nin cavalier; dja co trasse et trasse feummes et dji n' sos nin marié.

Vottem

52

Diriz bê ce qu'a one baube de chau, one bouche de cienne?

Jodoigne

53

a) Diriz bi ç' qui tourne à l'intour de l' maiso avé n' fauchelle à s' cu?

Nivelles

b) Diriz bi qui c' qui tourne à l'entour de l' maiso in ouvrant s' live de messe?

Anderlues

c) Haut pendu

Vermoulu (1)

Poilu le regarde.

— Gland sur l'arbre; sanglier.

49

Un loup s'approchait

Un homme (?) dormait

Un gland pendait

Si le gland

N'était pas tombé sur le dormeur

Le dormeur

Aurait été dévoré par le loup.

50

Pousse-poupousse

Passe-papasse

Si Pousse-p.p. n'avait pas poussé (2)

Passe-p.p. ne l'aurait pas (vu et) tué.

— La taupe et le passant.

51

Je suis Roi et je n'ai pas de couronne; je suis bon chanteur et je ne suis pas musicien; j'ai des éperons et je ne suis pas cavalier; j'ai encore 13 et 13 femmes (3) et je ne suis pas marié.

— Le coq.

52

Diriez-vous bien ce qui a une barbe de viande, une bouche de corne?

— Le coq.

53

a) Diriez-vous bien ce qui tourne autour de la maison avec une faucille au derrière?

— Le coq (faucille = la queue).

b) Diriez-vous bien qui est-ce qui tourne autour de la maison en ouvrant son livre de prières?

— La poule (livre ouvert = queue).

La forme concise de cette devinette, d'où résultent des combinaisons syllabiques insolites (le cas est très fréquent) rend d'autant plus difficile sa compréhension qu'il est d'usage de réciter la question avec volubilité.

(1) C'est-à-dire: « attaqué par les vers ».

(2) Poussé dehors la terre de sa taupinière!

(3) Co trasse et trasse, littéralement: « encore treize et treize », c'est-à-dire beaucoup.

54

a) Mi mère brait et m' père chante
On n'a fait n' belle cotte toute blanche
Qui m' recouvre des pids à l' biesse
Et dji n' sos ni djins ni biesse.
Qu'est-ce?

Liège

b) Ine pitite cotte blanche
Sins costeur ni manche.

Liège

55

C'est on p'tit chnagui-chnago (1)
Qui n'a ni cu ni vinte ni dos
Et l' mère do p'tit chnagui-chnago
A cu et vinte et dos.

Beauraing

56

a) Direuze bin çou qu' c'est... on tonnai avou deux sortes di liqueur?

Malmédy

b) Qué est-ce don, vos... on tonnai sins cèque?

Liège

57

Qu'est-ce qui est si bin gaie-faie-maie-ligotté; si ç' n'estère nin si bin gaie-faie-maie-ligotté, i piédreut si coleur, si bouteur et ses gaie-faie-maie-ligotteures.

Erezée

58

a) Poc, poc, su l' tcheyère
Poc, poc, par terre
I n'y a noulu sus l' terre
Qui l' saureut r'faire.

Châtelain

b) Boule, boule su l' këyère
Bou'e, boule par terre
I n'a nu-z homme in Eingleterre
Pour l' erfaire.

Mons, Sigart, dict. montois

(1) Variantes: à Anderlues, *Chinichago*; à Jodoigne, *Naguic-naguio-nago*; à Lincé, *Hadée-lado*; à Huy, *Nadir-nado*; à Malmédy, *Dirlidou*; à Liège, *Natinatou*. Il semble qu'on doive voir dans ces drôles de mots des allusions à l'orifice d'où sort l'œuf.

(2) Interprétation du correspondant, M. Collette: *gaie* « joli »; *faie* pour *fahî* « emmaillotté »; *maie*, pour *mahi* « cochon gras »; *ligotté*, en langue verte « ficelé ».

54

a) Ma mère erie et mon père chante
On n'a fait une belle robe toute

[blanche]

Qui me couvre des pids à la tête
Et je ne suis ni gens ni bête.

Qu'est-ce?

— Un œuf.

b) Une petite robe blanche
Sans couture ni manche.

— L'œuf.

55

C'est un petit
Qui n'a ni cul, ni ventre, ni dos
Et la mère du petit
A cul et ventre et dos.

— L'œuf.

56

a) Dirais-tu bien ce que c'est... un tonneau avec deux sortes de liqueurs?

— L'œuf.

b) Qu'est-ce donc... un tonneau sans cerele?

— L'œuf.

57

Qu'est-ce qui est si bien « gaie-faie-maie-ligotté » (2); si ce n'était pas si bien « gaie-faie-maie-ligotté », il perdrait sa couleur, sa « bouture », et ses « gaie-faie-maie-ligottures »?

— L'œuf.

58

a) Poc-poc sur la chaise
Poc-poc par terre
Il n'y a nul sur la terre
Qui pourrait le refaire.

b) Boule-boule sur la chaise
Boule-boule par terre
Il n'y a nul homme en Angleterre
Pour le refaire.

e) *Boule-boule sus l'bauc*
Boule-boule par terre
Il n'a personne dans l'univers
Qui pourrait remettre b.-b. entière.
 Nivelles

59

a) *Qui est-ce qu'est blanc quand*
on l'tape en haut et en tchêyant est
djaune?
 Virton (1)

b) *Dji bouhe à l'blanque ouhe :*
on djenne curé vint doriet l'ouhe.
 Vottem

60

Mahi-motou
Charité do cou
Lu douceur d'inte les djambes
Po mahi avou.
 Malmédy

61

Qrè est-ce don, vos... qui passe
Mouisse sins batai?
 Liège

62

On djârdini qui plante des peus :
s'is vnet, is n' rairont nin; s'is
n' rinet nin, is rairont.
 Liège

63

Blanque comme de l' nivaie
Neûre comme de l' fouwaie
On bêche comme on picrai
Ine coue comme on haicai.
 Vottem

64

Qui est-ce qui n' djâse nin et qui
n' sâreût djâser; qui n' rote nin et
qui n' sâreût voter; qui n' vole nin
et qui n' sâreût voler, et portant
qu' viquis comme mi et vos.
 Liège

lié, enfermé». — Il faut remarquer quant à *maie-mahi*, que le pouce, également gras, rond et trapu, comme l'œuf, est souvent comparé dans les rimettes à un porc gras. Voir par exemple *Wallonia*, III, p. 90. — Voici une devinette correspondante, en français, recueillie à Lincé : Bien lié, bien bandé, bien calimalibotté; s'il n'était pas bien lié, bien bandé, bien calimalibotté, il perdrait sa liure, sa bandure, sa calimaliboture; rép.: l'œuf.

(1) Cf. *l'Enfantine liégeoise*, n° 77 du Recueil de M. Jos. Defrecheux : *Ine aguêce (pie) c'est ine belle biesse (bête)* — *Blanque à cou et neûre à l'tiesse (tête)*.

c) *Boule-boule sur le banc*
Boule-boule par terre
 Il n'y a personne dans l'univers
 Qui pourrait remettre b.-b. entière.
 — L'œuf.

59

a) *Qui est-ce qui est blanc quand*
on le jette en l'air et en tombant est
jaune?

b) *Je frappe à la porte blanche :*
un curé jaune vient ouvrir la porte.
 — L'œuf.

60

Mélé-moulu (farine)
Charité du derrière (œuf)
La douceur d'entre les jambes (lait)
Pour mêler avec.
 — L'omelette.

61

Qu'est-ce donc qui passe Meuse
sans bateau.
 — L'oiseau.

62

Un jardinier plante pois; s'ils (les
moineaux) viennent, ils (les pois) ne
viendront pas; s'ils (moineaux) ne
viennent pas, ils (pois) viendront.

63

Blanche comme la neige
Noire comme poussier de houille
Un bec comme un pic (de houilleur)
Une queue comme une houe.
 — La pie (1).

64

Qui est-ce qui ne parle pas et ne
pourrait parler; qui ne marche pas
et ne saurait marcher; qui ne vole
pas et ne saurait voler; et pourtant
qui vit comme moi et vous.
 — Le poisson.

65
Dji sos è m' tchestai. Li voleur mi
rin-st-attaquer; li tchestai court
évôye po les finiesse et mi dji l'meure
è l' prihon.
 Herstal

Herstal

66

Ticé qui n'est nin d' vaicé
Qui l'a mis vaicé?
Li ci qu' m'a mis vaicé
N'est nin long d' vaicé
Et si tu m' vos magné
I l' magn'ret sûr ossé.
 Huy

Huy

67

Qwand il inteurt ès l'aice i s' dou-
ve, et qwand i vint fou i s' ressère.
 Liège

Liège

68

Qu'est-ce qu' c'est qu' pwette su
mohonne sos ses reins?
 Verviers

Verviers

69

Qrè est-ce don, vos... qui n'a ni
pié, ni patte, ni rin, et qui passe
l'aice d'on p'tit côp d' coue?
 Liège

Liège

70

Dje vas à l' tchesse dins on biès
Se dje l' trov', dje l' tourès
Se dj' ne l' trov' ni, dje l' rapicettret
 Jodoigne

Jodoigne

71

Potche-potche tot avâ l' chambre
Qui va cati (pici) madame è l' djambe
 Herstal

Herstal

72

Ine fleur qui vole, qui magne de
souque — Qui fait l' macralle quand
c'est qu'on l' louque?
 Vottem

Vottem

65

Je suis dans mon château (l'eau).
 Le voleur (le pêcheur) me vient atta-
 quer; le château s'enfuit par les
 fenêtres (trous du filet) et moi je
 reste dans la prison (filet).

— Le poisson.

66

Toi qui n'es pas de par ici
 Qui t'a mis ici?
 Celui qui m'a mis ici
 N'est pas loin d'ici
 Et si tu veux me manger
 Il te mangera certainement aussi.
 — Question du poisson; rép. du
 ver de l'hameçon.

67

Quand il entre dans l'eau il s'ou-
 vre, et quand il en sort il se referme.
 — Le filet du pêcheur.

68

Qu'est-ce que c'est qui porte sa
 maison sur son dos?
 — L'escargot.

69

Qu'est-ce donc... qui n'a ni pied,
 ni patte, ni rien (d'analogie), et qui
 passe l'eau d'un petit coup de queue?
 — La sangsue.

70

Je vais à la chasse dans un bois
 Si je le trouve (le pou) je le tuerai
 Si je ne le trouve pas, je le rappor-
 [terai.

— Celui qui se « dépouille » la tête.

71

Saute, sausaute parmi la chambre
 Qui va chatouiller (pincer) Madame
 — La puce. [à la jambe.

72

Une fleur qui vole, qui mange du
 sucre — Qui fait la sorcière (1) quand
 on la regarde.

— Le papillon.

(1) Les papillons à ailes jaunâtres, très communs, sont appelés *macralles* « sorcières » à Vottem, à cause de l'habitude qu'on prétend qu'ils ont de « faire le mort » jusqu'à ce qu'ils puissent saisir la bonne occasion de s'échapper.

73

*Qu'est-ce don, vas... li pus af-
fronté es l'église?*

Liège

74

*Dirouze bin you qu' c'est : Su dju
l' veus, dju nu l' ramasse nin ; su
dj' nu l' veus nin dju l' ramasse?*

Malmédy

73

Qu'est-ce donc... le plus effronté
dans l'église?

— La mouche, qui se pose sur le
nez du curé.

74

Dirais-tu bien ce que c'est : Si je le
vois (le trou du ver), je ne le ra-
masse pas (le fruit); si je ne le vois
pas (le trou), je le ramasse (le fruit).

(A suivre.)

O. COLSON.

NOTES ET ENQUÊTES

6. **LA CAFETIÈRE DU DIABLE.** — On a pu lire dans un journal liégeois du 10 janvier dernier :

« On fait maintenant, pour l'amusement des grands et petits enfants, certaines cafetières de table, chauffées par l'esprit de vin, qui sont munies d'un jouet assez récréatif. Lorsque le café est à point, tombé goutte à goutte dans le récipient, la cafetière avertit par un coup de sifflet que l'opération est terminée. Il n'est pas besoin d'expliquer l'ingénieux échappement assuré à la vapeur.

« Un de nos amis, qui en avait acheté une à Paris, l'a envoyée pour les étrennes à des parents de la campagne. Il nous raconte que le village est sens dessus dessous.

« Les campagnards qui avaient vu la merveille ont rempli de leur stupeur tous les échos d'alentour. C'a été un pèlerinage, d'une lieue à la ronde, pendant la première semaine de l'an. Curieux d'abord, puis peu à peu malveillant. Des commères se signaient en entendant le petit sifflet. Hommes et femmes refusaient avec terreur de goûter, malgré son parfum alléchant, la liqueur diabolique, produit de quelque sortilège de Satan....

« Bref, ces braves gens, qui ont un petit commerce, voyant autour d'eux une défiance dangereuse, redoutant l'accusation de sorcellerie et les exorcismes, ont renvoyé le dangereux cadeau. » O. C.



A PROPOS DES CHANSONS

I

Nos chansons de France



Il serait assez risqué de croire que parmi nos chansons populaires en français il en est beaucoup qui ne soient pas d'origine française. Plus on remonte dans notre passé, ne constate-t-on pas davantage la popularité du wallon?

Si émerveillé que l'on soit des agréables découvertes que l'on peut encore faire en assez grand nombre dans le répertoire traditionnel des chanteurs de veillées, si heureux que l'on soit d'y rencontrer de petites perles comme sujet ou comme musique, on ne doit pas se dissimuler que, dans tout cela, bien peu nous appartient en propre. Et même un certain nombre de vieilles chansons wallonnes ne sont que des traductions de pièces traditionnelles françaises.

Chose curieuse, les pièces que nos pères se sont amusés à traduire sont ordinairement d'un caractère très primitif ou même d'un esprit assez grossier. Et les exemples sont d'ailleurs assez rares. Parmi ceux-là on peut citer sans trop chercher la chanson de menteries, la noce d'oiseaux, etc. En fait, dans le répertoire wallon, ce qui est bien à nous — du moins, en toute probabilité — ce sont les chansons plaisantes les plus verveuses.

Ceci demanderait une démonstration que nous espérons faire. Mais si, comme on ne peut le nier, nos chansons françaises nous viennent de France, toutes ou à de très rares exceptions près, nous ne devons pas nous en tenir pour amoindris autant qu'il semblerait. Nos emprunts les plus populaires ne sont-ils pas un choix des plus belles chansons? Nous nous les sommes d'ailleurs incorporés au point que l'on peut dire, en toute justice, que les anciennes chansons communes à la France et à la Wallonie sont la propriété commune

des peuples romans, et non pas une propriété exclusive de telle ou telle partie de cette grande famille linguistique.

Il faut au surplus tenir compte que l'on ne peut, nulle part, attribuer absolument au peuple la création du folklore, et en particulier des chansons. Le peuple, en cela surtout, a toujours été l'instrument d'une élite. La création d'art n'a guère été son fait, et cela est de toute logique. Il est lentement mais sûrement assimilateur et l'esprit d'imitation a forcément un grand rôle dans ses acquisitions. Au point de vue musical il n'a pas été toutefois, dans quelque pays qu'on l'envisage, un résonnateur absolument passif. La poésie que s'assimile une race et la raison de ses choix sans doute peu conscients peuvent s'expliquer par son caractère même. Ainsi, il est certain à nos yeux, sans que nous puissions le démontrer de suite, que la netteté des rythmes a été pour quelque chose dans les préférences des Wallons, au moins au pays de Liège que nous connaissons mieux. Bien des airs se sont trouvés, à notre connaissance, modifiés dans ce sens, en entrant dans notre répertoire populaire. Nous nous réservons de reprendre le détail au moment opportun.

Pour le moment, nous pouvons constater que nos frères belges du Nord, qui ont si naturellement profité du fond germanique dans leurs croyances et usages, ont aussi beaucoup tiré de France, au point de vue musical.

Dans son magistral ouvrage sur « la Chanson profane à une voix dans les provinces belges », M. F. VAN DUYSE le constate en termes précis. Et comme il cite en passant l'une des plus belles pièces que nous avons publiées, nous nous empressons de le remercier, en reproduisant ce chapitre (1), que l'auteur a bien voulu traduire lui-même pour notre revue :

« Déjà durant la première moitié du XVI^e siècle, les deux recueils de chansons pieuses parus à Anvers en 1539 (2), nous font connaître, par les timbres, plusieurs mélodies d'origine française, et depuis lors le nombre de mélodies françaises qui devinrent populaires dans notre pays, ne fit que s'accroître.

» On trouve un grand nombre de mélodies profanes françaises dans les deux recueils de Stalpert (*Extractum Catholicum*, Anvers, 1631, et *Gulden-jaers feest-dagen*, Anvers, 1635) ainsi que dans d'autres chansonniers de l'époque précédemment cités, tels que : *Den gheestelycken leeuwvercker*, de H. Guil. Bolognino, Anvers, 1645,

(1) Extrait de *Het eenstemmig Fransch en Nederlandsch wereldlijk lied in de Belgische gewesten van de XI^e eeuw tot heden, uit een muzikaal ooypunt beschouwd* par F. VAN DUYSE : ouvr. couronné par l'Académie royale de Belgique.

(2) *Een devoot ende profitelyck boecxken* ; — *Souterliedekens*.

et *Den lust-hof der christelycke leerlinghe*, de Ben. van Haeflen, Anvers, 1622.

» Parfois le timbre français disparaissait pour faire place au premier vers de la nouvelle chanson néerlandaise auquel il servait. C'est ainsi que les timbres « Jaymeray toujours ma Philis » ; — « Mon valet que peut-il faire » ; — « Bayse moi, ma Jeanneton », eurent désormais des appellations néerlandaises.

» Il en fut de même du timbre « O nuit jalouse nuit » emprunté à une chanson de Philippe Desportes (1546-1606), chanson dont Jacques Immeloot publia à Ypres, en 1620, une fort bonne traduction.

» Nous ignorons si l'air qui se trouve dans le recueil de Charlavoine, Paris 1575, devint populaire en notre pays avant la publication de la traduction de Immeloot. Cet air offre une grande analogie avec le chant « Adoro te devote, latens Deitas » attribué par les hémérologues à St-Thomas d'Aquin.

» Nos anciens livres de carillon flamands fournissent la preuve de la popularité dont jouirent chez nous de longue date, les mélodies françaises.

» Les recueils imprimés au XVII^e siècle, dans les provinces wallonnes, popularisèrent également la mélodie française.

» *Le bouquet aux roses*, recueil de chansons pieuses à une voix, sans indication de timbres, paru à Liège en 1627 (1) contient plusieurs textes et mélodies qui se trouvent déjà dans *Les rossignols spirituels*, 1616, et *La pieuse atouette*, 1619-1621, tous deux imprimés à Valenciennes (2).

» On trouve notamment dans le recueil liégeois les chansons suivantes qui figurent également dans les chansonniers de Valenciennes indiqués : « Malheureuse fièvre d'amour » ; — « Discourons de la charité » ; — « Rens graces aux grans Dieu » ; (la mélodie autrefois très populaire « de la Vignonne » ou « de l'Avignonne » qui accompagne cette dernière chanson se retrouve dans un livre de carillon gantois du XVII^e siècle) — « Mon Dieu, mon doux amour » ; — « Hélas ! pauvre misérable », avec la suscription : « De l'enfant prodigue ».

» La mélodie suivante du recueil liégeois, dont le début rappelle

(1) *Le bouquet aux roses, choisies entre les fleurs des chansons spirituelles : dont aucunes sont nouvellement tournées de subjects prophanes, par Messire Jean Mohy du Rond-champ. Dédié à tres-reverends et tres-nobles Seig^{rs}, Messieurs les Prevost, Doyen et Chapitre de S. Lambert, Liège, chez Streeel, imp. juré, l'an 1627. Avec permission des supérieurs.*

(2) Les textes de ce chansonnier sont de Antoine LE LA CAUCHÉE S. J., né à Mons en 1584, décédé à Valenciennes en 1616.

le chant « Ave maris stella », peut très bien avoir appartenu originellement à une chanson profane :

Fuyez de moi trompeurs esprits En-ne-mis de mon à-me,
Je ne veux plus es-tre surpris Par vos appasts in-fa-mes,
Je veux quitter vos yeux Mal-heu-reux.

» Ce chant offre la plus grande analogie avec une variante liégeoise de l'ancienne chanson française de « Jean Reynaud », variante publiée par la *Wallonia*, 1893, I, p. 22.

Quand Jean Rey - naud de guer-re vint Il en re-
vint triste et cha - grin. Sa mère à la fe-nêtre en
haut : « Voi - ci ve - nir mon fils Rey - naud. »

» Cette variante se retrouve intégralement parmi les nombreuses leçons de l'ancienne chanson française. M. J. TIERSOT (1) considère, à bon droit, cette mélodie comme un produit du génie populaire. Qu'on n'oublie point toutefois que ce génie s'était antérieurement manifesté dans les hymnes de l'église et plus anciennement encore dans les mélodies de l'antiquité.

» Le beau chant que contient l'un des recueils parus à Anvers en 1539 (2) et qui selon toute apparence accompagnait une chanson profane, offre également la plus grande analogie avec la mélodie dont

(1) J. TIERSOT, *Histoire de la Chanson populaire en France*, 1889, p. 14.

(2) Voir *Een devoot ende profitelyk boecxken*, n° 90 (édition D. F. Scheurleer, La Haye, 1889, p. 116).

nous parlons. La leçon quelque peu corrompue qui nous en a été conservée, peut être aisément rectifiée :

Ten was noyt men-sche van son-den, van
son-den so ver - saecht, etc.

» Une autre chanson « Quand d'un œuil ravy » figurant dans *Le Bouquet aux roses* et portant la suscription : « Si cet malheureuse bande » — ce dernier timbre se retrouve dans le recueil de G. Bataille, *Airs de différents auteurs*, Paris, 1612, I, p. 44, et dans celui d'Adrien Valerius, intitulé *Neder-landtsche gedenck-clanck*, Haerlem, 1626, p. 50 — figure également dans *La pieuse alouette*. Cette mélodie à son tour offre une grande analogie avec la mélodie de « Ick drinck den nieuwen most » encore actuellement connue. Cette dernière est donc d'origine française.

» En 1640 parut à Tournai la deuxième édition d'un volumineux recueil de chansons pieuses (1), contenant plus de deux cents mélodies toutes empruntées à des chansons françaises profanes, à des « airs mondains »...

II

Valeureux Liégeois

Dans le même ouvrage cité ci-dessus, M. Van Duyse parle p. 344-5, de notre « air national » : *Valeureux Liégeois*.

Il a bien voulu nous fournir la note suivante, où il reprend ce qu'il a dit dans son mémoire, avec les réflexions que lui suggère un nouvel examen du passage de M. J. TIERSOT dont il s'agit ci-dessus.

Voici d'abord la note de M. VAN DUYSE.

« Dès l'année 1793, la *Marseillaise* et la *Carmagnole* pastichées firent leur apparition à Bruxelles et y furent publiées. Vers la même époque se répandit à Liège la chanson « Valeureux Liégeois » attribuée au curé Ramoux (1750-1826) et demeurée populaire jusqu'à ce jour. On la trouve sur une feuille volante de 1790, avec le timbre :

(1) *La Philomèle séraphique divisée en quatre parties... sur les airs les plus nouveaux choisis des principaux auteurs de ce temps, avec le dessus et la basse. Seconde édition revue, changée et augmentée de plusieurs airs et cantiques, par Fr. Jan l'Evangeliste d'Arras prédicateur capucin. A Tournay. De l'imprimerie d'Adrien Quinque, 1648. Avec grâce et privilège.*

« Air : sur la marche triomphale ». D'après Ulysse Capitaine (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1854, II, 110) qui tenait le fait de l'ancien président Fabry décédé en 1851, la mélodie proviendrait d'une chanson wallonne : « Binamé Saint-Lambiet », chanson déjà populaire à l'époque de Jean-Théodore de Bavière (1744-1763).

« Quoiqu'il en soit, la chanson Valeureux Liégeois est également connue en France. Elle est citée dans les chansonniers français, mais non pas antérieurement à la révolution, et de nos jours, elle est encore populaire dans l'armée.

« M. J. Tiersot (*La Chanson populaire en France*, p. 177) après avoir parlé de la mélodie de *Pierre Bagnolet*, s'exprime comme suit : « C'est encore dans le même style qu'est conçue la chanson : « *Valeureux Liégeois*, postérieure (1) (on n'en trouve guère l'indication comme timbre, avant la révolution; elle est encore populaire de nos jours dans les régiments), et cette autre bien connue : « *Dans les gardes françaises...* »

« Ni cette dernière mélodie, ni celle de *Pierre Bagnolet* :

ne paraissent conçues dans le style de l'air liégeois.

« La mélodie de *Pierre Bagnolet* est un simple air de vaudeville français, comme on en trouve dès le XVI^e siècle, notamment dans le recueil des « voix de ville » de Chardavoine précité. Autant l'air liégeois, de caractère noble et chevaleresque, constitue réellement, comme son timbre l'indique, une marche triomphale, autant la mélodie de *Pierre Bagnolet* paraît triviale.

« L'origine de l'air liégeois n'est pas démontrée. N'a-t-il pas été importé de Liège en France? Ce qui paraît certain c'est que cette mélodie est de la fin du siècle dernier. »

Tous les musicologues seront d'accord avec M. Van Duyse sur la date de la mélodie du *Valeureux Liégeois*. Sa carrure franche et sa mélodie entraînant, à défaut de plus ample examen, suffiraient déjà à la classer.

(1) Postérieure à la mélodie de *Pierre Bagnolet*.

Personne à Liège ne connaît, pensons-nous, les paroles primitives dont parlait Capitaine. Si celui-ci les avait connues lui-même, nul doute qu'il les aurait produites.

Ce que nous savons, c'est que des fragments de plusieurs variantes sont encore fredonnés par certaines personnes d'âge avancé.

En voici deux exemples :

<i>Binamé St-Lambiet</i>	Cher St-Lambert
<i>Louquiz bin à vos tch'vets</i>	Gare à vos cheveux
<i>Ca vos puertez perruque</i>	Car vous portez perruque
<i>Qcand les Français vairont</i>	Quand les Français viendront
<i>Sur qui v's et kirâjeront</i>	Sûr, ils vous l'arracheront
<i>Ca c'est ine trop fet lique</i>	Car c'est une trop vilaine lique.
<i>Binamé Lambert</i>	Cher Lambert
<i>Divins les volontaires</i>	Dans les volontaires
<i>Ine couronne so vosse tiasse</i>	Une couronne sur votre tête
<i>Vos l'avez bin gagni</i>	Vous l'avez bien gagnée
<i>Divins les verts moussis</i>	Dans les habillés de vert
<i>L'coronne qu'est so vosse tiasse.</i>	La couronne qui est sur votre tête.

On voit nettement que le premier de ces couplets est une satire réactionnaire. Ce que l'on comprend moins, ce sont les diverses allusions du second couplet, qui, peut-être, n'a pas de prétention à un sens bien continu, même sous un texte plus pur.

Quant aux paroles françaises commençant par l'apostrophe flatteuse aux *Valeureux Liégeois*, elles n'ont jamais été attribuées qu'à Ramoux, curé de Glons, à qui l'on doit également la célèbre complainte de la *botresse* mal mariée, un des joyaux de la littérature wallonne du siècle dernier.

Les paroles de notre « air national » appartiennent bien à cette époque désordonnée où Fabre d'Eglantine, acteur au Théâtre de Liège, sur la Batte, écrivait ces vers idylliques :

« Il pleut, il pleut, bergère
 Presse tes blancs moutons;
 Allons sous ma chaumière
 Bergère, vite, allons... »

Et ces vers, Robespierre et Saint-Just les chantaient avec sensibilité!

Voici, avec les variantes, la poésie mêlée du brave curé de Glons :

Valeureux Liégeois,
 Marchez à ma voix,
 Volez à la victoire !
 La liberté
 De la cité
 Vous couvrira de gloire.

Après la réunion du pays de Liège à la France, ce refrain fut ainsi modifié :

Valeureux Liégeois,
 A l'aide des François...

Voici les couplets :

1. — Célébrons par nos accords
 Les droits sacrés d'une si belle cause
 Et rions des vains efforts
 Que l'ennemi nous oppose.
2. — Que peut craindre notre ardeur
 Quand sous Chestret nous portons les armes !
 A côté de ce vainqueur
 Le péril a des charmes.
3. — Tendres époux, jeunes amants,
 Pour quelques jours quittez vos belles ;
 Reparaïssez triomphants,
 Vous en serez plus dignes d'elles.

Quelques copies remplacent ce couplet par les suivants :

Jeunes amants, cueillez des fleurs
 Pour le sein de votre bergère :
 L'amour par de tendres faveurs
 Vous en paiera le doux salaire

Mesdames, ce n'est que pour vous
 Qu'on brigue de porter des chaînes ;
 Erasons nos tyrans jaloux,
 Et soyez nos souveraines.

On a fait sur le même air, un grand nombre de chansons patriotiques et autres, en français et en wallon. Parmi celles-ci, nous citerons le beau *Chant des Ligeois* de notre grand poète national Nicolas DEFRECHEUX, dont on vient de rééditer les œuvres complètes.

Inutile de rappeler que les enfants chantent sur le même air une foule de petits couplets plus ou moins intéressants, entre autres des prières à St-Nicolas leur patron.

Tout cela prouve que l'air employé — et adapté, dit-on — par le curé Ramoux n'est pas près d'être oublié. Mais la question de l'origine reste toujours obscure.

La publication de la notice de notre aimable correspondant M. Van Duyse engagera peut-être quelque musicologue à se mettre en campagne. Qui sait si l'indication de « Marche triomphale » ne pourra pas servir d'indice, bien qu'il existe nombre de marches de cette nature.


Quoi qu'il en soit, nous ouvrons bien volontiers nos pages à toute personne qui aurait quelque détail à signaler à ce sujet.

O. COLSON.

LA FIDÈLE BARBIÈRE


CHANSON LIÉGEOISE

N° 1



A Paris y a-t-une bar - bière Qu'est aussi bell' que le jour Trois
 ga lants ca - pi - taines Auraient bien vou - lu la voir

N° 2



A Pa - ris y a-t-une bar - bière Qu'est aus - si bell' que le
 jour Puisqu'on dit qu'elle est si bell' Com - ment la verrons-nous Nous
 par - ti - rons ce soir - e Pour la voir avant le jour Arri - vant

1.

A Paris y a-t-une barbière
Qu'est aussi belle que le jour.
Trois galants capitaines
Auraient bien voulu la voir.

2.

Si s' disaient-ils l'un à l'autre :
« Comment la verrons-nous ?
— Nous partirons ce soir
Pour y être avant le jour. »

3.

Arrivant devant sa porte
Frappa trois coups petits
La barbière qui se renveille :
« Monsieur, que demandez-vous ?

4.

— Je demande à faire la barbe
Barbière, la ferez-vous ?
— Oui dà, monsieur, dit-elle
Mes rasoirs sont prêts à vous. »

5.

Appela sa servante :
« Margot, allons, levez-vous
Apportez mon bassin d'or
Et mon joli drap de mort (d'amor ?) »

6.

En lui faisant la barbe,
Changea de trois couleurs :
« Oh ! qu'avez, monsieur, dit-elle
Qu'vous changez si souventement ?

7.

Sont-ce mes rasoirs qui vous blessent ?
— Non, belle, ce sont vos amours !
— Mes amours, monsieur, dit-elle,
Sont éloignés de nous.

8.

Ils sont sur la mer grande
Travaillent nuit et jour.
— Ah ! belle, allez auprès d'elles
Eloignez-vous de moi. »

Les paroles ci-dessus m'ont été chantées en 1880, sur l'air n° 2 par M^{lle} Elisabeth Grégoire, de Milmort (Liège). M^{lle} Marie Defize, de Vottem, chante sur l'air n° 1 un fragment déformé, s'arrêtant au 4^{me} couplet; le reste s'est perdu.

O. COLSON.



LES POURQUOI

Voir les tables

IX

Requiescat in pace

*Tot finissant les prières qui l'curé
dit po on miert devant de l'logi
d'hinde ès l'fosse c'est coucial ses
dièrains mots : Requiescat in pace!*

Li mèrti respond : Amen.

*Vola 'ne phrase ès latin qui bin
des gens savet par cœur, mins qu'i
n' savet nin di wisse qu'elle vint.*

*C'est ine pitite histicère qui dji
v' vas raconter.*

*On djou, li bon Diu qu'esteut ès
voïège vina bouhi de l'nute à l'ouhe
d'ine pitite mohonne et d'manda à
lodji.*

*Es c' mohonne là, dimanève ine
homme et 'n' feumme. Is n'avit nin
des èfants. L'homme si noumèce
Rè et l'feumme, Catine. C'esteut
deux bravès djins qui n'arît nin
fait de l'pône à n' mohe.*

*Is fît magni l' bon Diu à tote
frèce, malgré qu'i d'hève qu'i n'aveut
nin faim, et is li d'nit on bon lèt
wisse qu'i pola s' ripcèser djisqu'à
matin.*

*Quand l'joû fourit v'nou, li bon
Diu s'leva, i d' djuna et po riscom-
pinser les djins qui li avit fait plai-
sir, èlzi dèrit :*

En finissant les prières que le curé
dit pour un mort avant de le laisser
descendre dans la fosse, c'est ceci ses
derniers mots : *Requiescat in pace!*

Le chantre répond : *Amen.*

Voilà une phrase en latin que bien
des gens savent par cœur, mais
qu'ils ne savent pas d'où elle vient.

C'est une petite histoire que je
vais vous conter.

Un jour, le bon Dieu qui était en
voyage vint frapper de nuit à la
porte d'une petite maison et demanda
à loger.

Dans cette maison, restaient un
homme et une femme. Ils n'avaient
pas d'enfants. L'homme se nommait
Rè, et la femme, Catine. C'étaient
deux braves gens qui n'auraient pas
fait de peine à une mouche.

Ils firent manger le bon Dieu à
toutes forces, malgré qu'il disait
n'avoir pas faim, et ils lui donnèrent
un bon lit où il put se reposer jus-
qu'au matin.

Quand le jour fut venu, le bon
Dieu se leva, déjeuna, et, pour ré-
compenser les gens qui lui avaient
rendu service, il leur dit :

— *Po l'cherrice qui vos v'nez di m'viinde, dji wâde à chaskeune inebonne plèce es m'djârdin. La prûmi d'vos autez qui mourrèt rattindret l'aute à l'prêtte dê paradis.*

Et puis l'bon Diu 'nn' alla.

∴

Quèques annêes après, Rê, l'homme da Catine, vîna à mori.

Et, comme li bon Diu l'aveut dit, Rê alla es paradis.

Il espliqua si affaire à Saint-Pire et ci-chal li metta on bon lê adlez l'grosse picète, po poleur rattinde s'feumme.

Ine an après, Catine morêve ossu et comme li bon Diu l'aveut dit, elle monta es paradis.

Arrivéye divant l'grosse picète elle tocta tot bréyant :

— *Rê?*

— *Qui est-ce? dimanda ci-cial.*

— *Catine! responda l'feumme.*

— *Passez, li dêrit Rê.*

Et volâ di wisse qui vint cisse affaire là qu'on étind dire à tos lès ètèrr'mints :

Rê (Rê) qui est-ce (quies) Catine (... cat in) passez (pace).

Requiescat in pace.

— Pour le service que vous venez de me rendre, je vous garde à chacun une bonne place dans mon jardin. Le premier de vous qui mourra attendra l'autre à la porte du paradis. »

Et puis Dieu s'en alla.

∴

Quelques années après, Rê, le mari de Catine, vint à mourir.

Et, comme le bon Dieu l'avait dit, Rê alla en paradis.

Il expliqua son affaire à St-Pierre, et celui-ci lui mit un bon lit près la grosse porte, pour pouvoir attendre sa femme.

Un an après, Catine mourait aussi, et comme le bon Dieu l'avait dit, elle monta au paradis.

Arrivée devant la grosse porte, elle frappa en criant :

— *Rê?*

— *Qui est-ce? demanda celui-ci.*

— *Catine, répondit la femme.*

— *Passez, lui dit Rê.*

Et voilà d'où vient cette chose-là qu'on entend dire à tous les enterments.

Rê (Rê) qui est-ce (quies) Catine (... cat in) passez (pace).

Requiescat in pace.

Jos. LESUISSE.



X

Pourquoi les chiens n'aiment pas les chats

UN jour les chats contestèrent aux chiens le droit et l'honneur de s'asseoir au foyer de l'homme. Le différent fut porté au tribunal de l'Eternel.

Les chiens firent valoir leur douceur envers les enfants, leur fidélité et leur reconnaissance envers le maître; ils reprochèrent aux chats leur fourberie et leur paresse.

Dieu voulut bien reconnaître que les chats sont traîtres et faux; mais, dans sa sagesse, il tint compte du service qu'ils rendent à l'homme en détruisant les rats et les souris.

Un compromis fut donc signé — sur parchemin. Il fut convenu que les chiens seraient les maîtres pendant le jour, mais que la nuit, les chats pourraient errer en liberté par toute la maison.

Au commencement, tout alla bien. Mais peu à peu les chats s'habituaient à violer la convention, et ils prirent l'habitude de se réserver pendant le jour, la meilleure place au foyer du maître.

Les chiens, patients d'abord, finirent par se lasser. Ils résolurent de faire valoir leurs droits.

Ils en appelèrent de nouveau à l'Eternel.

Le jour convenu, ils se rendirent au Ciel, porteurs de leur pièce comptable.

Pendant qu'ils attendaient leur tour d'audience, chats et chiens se faisaient la mine et se tournaient le dos.

Tout à coup, passe une souris.

L'un des chats se précipite, le chien qui tenait le précieux parchemin, malgré lui tourne la tête. Aussitôt un autre chat se précipite, saisit la pièce et la dévore!

Là-dessus, grand émoi; des protestations s'élèvent, une dispute éclate, et le vacarme devient tel, que St-Pierre met tout le monde à la porte.

Depuis lors, les chiens ont voué aux chats une telle haine qu'ils ne peuvent en voir un sans se lancer à sa poursuite.

Vottem.

O. C.

NOTES ET ENQUÊTES

7. **L'ARGENT DU DIABLE.** — L'un de nos correspondants nous communique le fait-divers suivant, découpé dans un journal bruxellois du 11 février dernier :

« Un fait qui excite à un haut degré l'émoi des habitants se produit chaque soir, à Flémalle-Grande, depuis plusieurs jours. Des enveloppes de lettres renfermant de petites sommes d'argent sont glissées sous les portes d'un grand nombre d'habitations. Ces enveloppes contiennent des pièces de cinquante centimes et même d'un franc et de deux francs. Les enveloppes portent l'adresse du destinataire et à l'intérieur se trouve un billet indiquant la répartition à faire de l'argent entre les habitants de la maison. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que *les bénéficiaires de ces dons anonymes n'osent en rien en disposer, prétendant qu'ils ont une origine qui sent le roussi.* Une surveillance a été organisée par les habitants pour découvrir le personnage qui distribue ces largesses suspectes; mais on n'est pas parvenu à le saisir. »

8. **LE FÉTICHISME CONTEMPORAIN.** — A propos d'une visite que quelques anciens partisans du général Boulanger sont venus rendre en corps, le 2 octobre 1892, au cimetière d'Ixelles, le journal parisien *L'Eclair* publiait deux jours plus tard dans un long article daté de Bruxelles la note suivante, relative à une singulière transformation qu'a subie le mausolée élevé à la mémoire du célèbre agitateur :

« Qu'a-t-on fait de cette tombe ? On croirait qu'on nous l'a gâtée. Est-ce bien celle où Boulanger, revenu des vanités de la politique, alla s'appuyer pour mourir ? C'est la même pierre, le même monument, le même entourage : qu'a-t-elle donc de si froid, de si solennel, de si guindé ? Ce n'est plus ce ravissant bouquet, cette fraîche retraite... Il paraîtrait que si la verdure y est moins abondante, ce n'est point que les arbres derrière lesquels il se déroba pour se tuer ont été abattus, c'est que la religiosité [*sic*] de la foule, sa superstition, son fanatisme, lui ont suggéré d'emporter un souvenir de cette tombe. En moins d'une semaine, feuille à feuille, les arbustes furent dépouillés et ce ne sont plus que leurs squelettes rabougris qui montent la garde autour de la tombe légendaire... »

9. **UN JEU D'ENFANTS.** — Nos lecteurs voudraient-ils nous dire comment se nomme et se joue le petit jeu où l'un des joueurs conduit tour à tour chacun des autres en le prenant par le bout du nez ou par l'oreille, etc. ?

10. **TOPONYMIE.** — Y a-t-il chez le peuple de la contrée que vous habitez quelque légende explicative sur des noms de lieux ?

11. **UN RESTE DE LA SAUVAGERIE PRIMITIVE.** — « Les usages bizarres que suivent les femmes sont souvent des restes incontestables et directs des coutumes du sauvage. C'est le sauvage nu qui se perce les oreilles et qui

élargit l'ouverture en y suspendant un poids, au moyen d'une boucle de fil ou d'un anneau. Et pourquoi le sauvage se fait-il ce trou, qu'il agrandit par une tension continue du lobe ? Ce n'est pas par pure fantaisie ; c'est afin de se servir de ce trou pour y mettre les menus objets qu'il veut porter. L'homme qui n'a pas de vêtements n'a pas non plus de poches à son service. Il faut qu'il s'en crée. Nous voyons encore les sauvages de notre époque loger dans la percée de l'oreille les grains de verre ou le petit couteau dont on leur fait cadeau. C'est ainsi qu'ils les emportent dans leur cabane. Nos élégantes n'ont pas seulement conservé l'anneau primitif ; elles y portent encore suspendues les pendeloques qui représentent le poids destiné à la traction. Voilà un usage qui s'est perpétué sans interruption de siècle en siècle, et qui cependant n'a plus de raison d'être depuis que l'homme s'est mis à se vêtir. C'est assez dire s'il est ancien, et s'il y a assez d'absurdité à le maintenir. Mais la mère le montre à sa fille ; ce n'est pas raisonné, c'est mécanique, c'est animal. C'est ainsi que la femelle du canard montre à ses petits à lisser leurs plumes, ou que la femelle de l'ours donne à ses oursons l'exemple d'aiguiser leurs ongles. La mère l'a fait, la fille le répète. Mais de réflexion, d'intelligence et de raisonnement, point. » — J.-C. HOUZEAU, *Annuaire pour 1888.*

12. **LA CHAPELLE DES BOURGMESTRES A LIÈGE.** — Le clergé de l'église Saint-Jacques, à Liège, a inauguré solennellement, le dimanche 5 avril dernier, la chapelle des Bourgmestres qui vient d'être restaurée après une disparition de plus d'un siècle. C'est dans cette chapelle que les deux bourgmestres de Liège prêtaient autrefois le serment de défendre les franchises du peuple Liégeois. C'est là aussi que furent conservées jusqu'en 1684 les chartes de la ville. L'escalier conduisant à la chapelle qui domine le chœur, à droite du maître-autel, est une des curiosités archéologiques de Liège. C'est une double spirale concentrique construite spécialement pour la solennité du serment des bourgmestres. Afin qu'il n'y eût pas de priorité, les deux magistrats partaient ensemble du pied de l'escalier et montaient : ils pouvaient surveiller leur marche et constater que l'un ne montait pas plus vite que l'autre !

13. **UN FOLKLORISTE SANS LE SAVOIR.** — Un de nos amis, instituteur communal à Liège, ayant proposé récemment à ses élèves de rédiger librement sur un sujet de leur choix, un bambin, Eugène COLLARD, âgé de sept ans et demi, après avoir murement réfléchi et consciencieusement « rédigé », lui apporta le travail que voici. Nous nous contentons de corriger l'orthographe, en laissant au style son entière naïveté :

« L'arc-en-ciel est grand. Il a trois couleurs. Voilà ses trois couleurs : » bleu, blanc, rouge. L'arc-en-ciel vient quand il pleut et que le soleil est » toujours là. Quand l'arc-en-ciel est venu, il y a beaucoup de gens sur » leurs portes. Les enfants aiment bien de voir l'arc-en-ciel. Les mauvais » garçons, quand ils voient l'arc-en-ciel, crient toujours : *ai ! ai !* Il ne faut » jamais montrer l'arc-en-ciel, vous aurez un blanc doigt. Il y a des gens » qui le disent, mais c'est une *craque*. Je l'ai dit, mais c'est pour faire » l'histoire plus longue. »